

# Revue du Rosaire

La servante de Dieu, Anne de Guigné  
1911-1922

## Souvenir d'un témoin<sup>1</sup>

par M. Basset

### Plan

- I. – Rosariste.
- II. – Anne, sa famille, son pays.
- III. – Août 1914. Départ pour Cannes.
- IV. – Retour à Annecy-le-Vieux.
- V. – La Côte d'Azur.
- VI. – La première Communion.
- VII. – Sa bonté.
- VIII. – Ses sacrifices.
- IX-X. – Le travail. Sa charité
- XI-XII. – Ses notes.
- XIII. – Sa dévotion à la Sainte Vierge.
- XIV. – Le Réray.
- XV. – Le mois du Rosaire.
- XVI. – Obéir.
- XVII. – Dernier voyage.
- XVIII. – Derniers entretiens avec ma petite élève.

---

1 Déclaration. – Conformément au décret d'Urbain VIII, nous déclarons que si nous avons employé des termes de vénération, au cours de ce travail, ce n'est que dans le sens autorisé par la sainte Église, au jugement de laquelle nous nous soumettons avec le plus filial amour.

XIX. – Sur la Croix.

XX. – Maintenant.

### I. – Rosariste.

« Êtes-vous inscrite au Rosaire, Demoiselle<sup>2</sup> ? », me demandait Anne au début d'octobre 1921.

Non, je n'étais pas inscrite. Anne déjà faisait partie de la *Confrérie du Rosaire*.

Ce premier dimanche d'octobre, Monsieur le Curé d'Aubigny<sup>3</sup> avait parlé du Rosaire, invitant les fidèles à le réciter. Plus encore, il les engageait à se faire inscrire à la confrérie, établie d'ailleurs dans sa paroisse.

Anne reprit : « Vous savez, ce n'est pas difficile. On donne son nom, on dit son chapelet... on gagne beaucoup d'indulgences ». Pensant que je n'étais pas encore décidée, elle ajouta : « ... et puis, nous serons de la même famille ».

Rosariste, elle ne se contentait pas de dire chaque jour deux ou trois dizaines de son chapelet, mais le disait en entier, et même son Rosaire, lorsqu'elle en avait le temps.

Ce n'était pas une récitation quelconque, c'était vraiment une prière, dont elle vivait. On pourra le remarquer en lisant ce récit, et se rendre compte que l'esprit des mystères du Rosaire animait ses gestes.

J'aime à me rappeler celui de son dernier automne. Elle avait pris la résolution de « cueillir des roses sans épines », tout au long de ce mois d'octobre, consacré à la Vierge du Rosaire.

Qu'est-ce à dire ?...

Elle voulait remplir ses journées de sacrifices, mais offerts joyeusement, généreusement, avec beaucoup d'amour.

Elle ajoutait : « Papa sera si content d'offrir, de ma part, ce bouquet à la Sainte Vierge le jour de la Toussaint. »

Ceci la dépeint : par amour, se sacrifier.

### II. – Anne, sa famille, son pays.

Qui eut pensé à cette époque, et en voyant cette fillette de dix ans et demi, belle enfant, respirant la santé, la fraîcheur, la spontanéité joyeuse de son âge, qui eut dit, que trois mois plus tard, elle aurait achevé son pèlerinage terrestre ?

---

2 Nom que me donna amicalement Anne.

3 Petite commune en Bourbonnais où se trouve le Réray. La famille de Guigné y passait quelque temps.

Elle, qui depuis sa “conversion” donnait aux siens tant de joie, de tendre et respectueuse affection, elle encore, qui promettait une vie chrétienne exemplaire, qui parlait même de se donner à Dieu dans la vie religieuse, le Seigneur, qui l’avait seulement prêtée, la reprenait à l’aube du 14 janvier 1922.

Quel mystère !!!

Mystère qui s’éclaire uniquement à la lumière de notre foi, et que nous chrétiens, nous devons recevoir avec amour, soumis à la volonté divine.

À la mort d’Anne de Guigné, le R. Père Bernadot m’écrivait « ... quand une âme a atteint sa perfection, que ferait-elle sur terre ? »

Était-elle arrivée à sa perfection (je ne dis pas la perfection, qui n’est pas de ce monde) la petite Anne ?... Dieu en est le juge.

Très simplement, en vérité, je dis ce que j’ai vu.

Née le 25 avril 1911, Anne, qu’on appelait aussi Nénette, était l’aînée de Jacques, Jojo, arrivé l’année suivante mais en été, tandis que Magdeleine, qu’on appellera souvent Léleine, naissait un an après, mais à l’automne. Marie-Antoinette, la benjamine, sera pour tous Marinette ou Bébé, elle arrivera en hiver, janvier 1915.

Tous quatre étaient nés d’une famille très chrétienne, dans un beau et bon petit village de France, à Annecy-le-Vieux, qui domine Annecy et son lac, où, il n’y a pas si longtemps encore, dans les foyers le soir, on lisait la Bible.

Toute petite, Anne n’était pas commode, et donnait du souci. Son grand-père maternel, Monsieur de Charette disait d’elle : « Je plains sa mère quand elle aura vingt ans ! »

En effet, tout pouvait le faire penser. « Mademoiselle » prenait de terribles colères si on ne cédait à ses désirs. Elle fut jalouse quand arriva son petit frère. Un jour où il se trouvait sur les genoux de Maman, elle lui jeta dans les yeux de la poussière de démolition. Une autre fois, le bébé était posé sur le tapis du salon, la petite fille lui donna un coup de pied à la tête. Il fallait sans cesse la surveiller.

Gourmande, l’était-elle aussi ? Bien sûr ! On se rappelle l’échafaudage fait par elle pour atteindre un sac de bonbons de chocolat, placé un peu haut, sur un meuble.

Vaniteuse parfois. Plus encore désobéissante, orgueilleuse, commandant, décidant, tranchant, elle qui après « sa conversion » sera la plus obéissante, la plus humble des petites filles. Mais pour le moment, Nénette grandissait, et en même temps... tous ses défauts.

### III. – Août 1914. Départ pour Cannes.

Août 1914 ! La guerre, mot terrible. Familles en larmes, bientôt en deuil, Partout c'est la tristesse de la séparation.

Sans bien comprendre, la petite Anne, âgée d'un peu plus de trois ans, ressentit la douleur de cette séparation. Puis revoir son cher papa blessé, apprendre un peu plus tard qu'il ne reviendrait plus, fut plus douloureux encore. Se doute-t-on toujours de ce qui se passe dans un cœur d'enfant... Celui de Nénette s'attendrit devant la tristesse de son grand-père, et les larmes de sa maman. Elle les embrassait, pleurait aussi.

Alors, prenant sa petite fille dans ses bras, doucement Maman déclara : « Si ma petite Nénette veut nous consoler, il faut qu'elle soit bonne ».

Par la grâce de Dieu, une lumière se fit en son âme et comme Anne y répondait, elle devint plus vive. Sa volonté se tourna désormais vers le bien, c'est-à-dire vers Dieu, pour ne plus rien lui refuser. Au fond d'elle-même, implicitement, elle dut se dire : « Je serai bonne ».

On reste surpris par cette "conversion" qui de suite se manifesta par des actes de bonté. Davantage encore par sa persévérance... Mais, ne devons-nous pas penser, nous qui croyons à la "Communion des saints", que cette grâce lui fut obtenue par le sacrifice de son père... mort en chrétien et en héros ? Le 22 juillet 1915, en Alsace, à la Crête du Linge, le capitaine de Guigné tomba sur le champ de bataille. Son dernier geste, dirent ses hommes, fut un grand signe de croix en partant à l'attaque.

Départ pour Cannes. Vers la fin de 1915, Madame de Guigné et son beau-père décidèrent d'aller passer l'hiver à Cannes. Nénette ira ainsi chaque année avec sa famille, passer quelques mois dans le Midi, pour revenir en Savoie pendant la belle saison.

À Cannes, je devais, au début de 1916, providentiellement connaître la famille de Guigné.

Quel aimable accueil, de la part de la petite Anne lorsqu'elle me vit pour la première fois, tandis que Jacques ayant un peu peur, se cachait derrière sa maman.

Une vie nouvelle commençait pour les deux "grands", et pour moi.

Pour commencer, promenades et jeux furent la principale occupation. Les petites jambes marchaient déjà très bien et ne demandaient qu'à aller loin. Le bord de mer tout au long de la Croisette nous voyait souvent, puis la rue d'Antibes, lorsque nous avions quelques achats à faire.

Tout allait bien, lorsque Anne tomba malade d'une paratyphoïde. Le traitement fut pénible. Il suffisait pourtant de lui suggérer de faire un sacrifice pour qu'elle

se pliât de suite aux exigences de ce traitement. Durant plusieurs mois, elle eut à suivre un régime sévère : soupe au riz, bouillie à l'eau. Tout cela ne lui plaisait guère, mais on l'entendait dire : « Je suis contente que les autres ne mangent pas comme moi. »

Elle savait accepter ce qui lui coûtait, et sans se plaindre, ni s'appesantir sur elle-même.

Déjà plus petite, un jour où il lui fallut supporter des cataplasmes sinapisés, la pauvre enfant disait, à travers ses larmes : « Petit Jésus, je vous l'offre », et pleurant encore, elle ajoutait « ... ça brûle trop ! Petit Jésus, je vous l'offre quand même »

Pour qu'une enfant si petite accepte si courageusement la douleur, il fallait bien qu'on lui en eut appris la valeur, et surtout l'amour du Petit Jésus, comme on disait alors. Heureux les foyers qui l'enseignent à leurs enfants dès que s'ouvre leur intelligence.

Pour Anne, il en fut ainsi. Je souligne, que jamais elle ne fut forcée au sacrifice. Libre choix lui était laissé.

#### IV. – Retour à Annecy-le-Vieux.

Au début de mai, la famille de Guigné retourna en Savoie. Retenue à Cannes, je ne devais la rejoindre qu'en septembre. Anne me témoigna sa joie, mais elle pensait à mes parents : « Ils doivent avoir du chagrin ! » Et naïvement me montrant toutes les fleurs du jardin : « Il faut toutes les ramasser, les leur envoyer, ça les consolera un peu... » Puis, pensant à moi : « Vous devez avoir du chagrin de les avoir quittés. Il faut faire comme si tout était à vous ici ».

Tout cela dit avec tant de cœur, que j'en étais émue.

Il ne faut pas, dans la vie d'Anne de Guigné chercher "l'extraordinaire". Seule sa vertu fut *remarquable*. Elle vécut tout comme d'autres enfants, à tous les âges de sa courte existence.

Chaque matin, un petit coup discret à ma porte. Il était sept heures et demie. Nénette venait me chercher et me guider, les premiers temps, de crainte que je ne m'égare dans cette grande demeure que je ne connaissais pas bien.

Après le petit déjeuner, nous allions à la chapelle pour la prière. Anne et Jacques la disaient tout haut, elle se terminait par la Consécration à la Sainte Vierge.

Rien de sensationnel dans nos journées assez semblables. J'étais émerveillée seulement de voir Anne ne laissant passer aucun des petits sacrifices qui se présentaient... Des riens, sans doute, mais conçoit-on bien ce que cela représente

chez une enfant, qui elle aussi a ses goûts et tient à ses jouets, de toujours céder ?

L'automne offrait encore de belles journées dont nous pouvions jouir, puisqu'il n'était pas encore question d'études (Anne pourtant savait déjà lire). En nous promenant dans la campagne, nous admirions ce spectacle grandiose des montagnes. Nénette en les contemplant, aima davantage notre Père des Cieux.

### **V. – La Côte d'Azur.**

Le soleil, la mer et le ciel bleus, les fleurs, l'éternel printemps de la Côte d'Azur, quel enchantement ! Là aussi la petite Anne contempla cette nature lumineuse, pour y trouver le Créateur. Je crois toutefois qu'elle préféra « son pays ».

Nous demeurions villa Saint-Benoît, ainsi nommée en l'honneur de saint Benoît Labre, dont le père de Nénette portait aussi le prénom, avec ceux de Francis et de Jacques.

Dans cette maison devait mourir la chère petite Anne, moins de six ans après ce jour où nous y arrivions pour la première fois.

Dans la même simplicité qu'à Annecy-le-Vieux, allait s'organiser la vie des enfants. Une petite différence la modifiait. Maintenant Nénette apprenait à écrire. Elle attendait impatiemment le jour où sa maman irait la présenter aux religieuses auxiliatrices, pour y suivre le cours du petit catéchisme. Depuis bien des semaines Anne s'en réjouissait, espérant qu'ainsi elle ferait bientôt sa première Communion.

Enfin, ce jour arriva ! Mère Saint-Raymond qui dirigeait le cours, fut bien étonnée de voir arriver une si petite fille, qui allait prendre place avec des enfants de huit et neuf ans. Plus étonnée de la voir à l'aise, simple, sans timidité, mais respectueuse. Plus encore, surprise de l'entendre répondre à ses questions avec tant de bon sens.

### **VI. – La première Communion.**

Rapidement, la religieuse se rendit compte que l'enfant avait un vif désir de communier, et que très vite elle serait prête. Avec sa connaissance des petits et sa longue expérience, Mère Saint-Raymond ne s'était pas trompée.

Anne fut admise à faire sa première Communion. Ce ne fut toutefois qu'après un sévère examen, que lui fit passer le supérieur des Jésuites, le Père Perroy, car Monseigneur avait trouvé bien jeune la petite candidate à la Communion.

Madame de Guigné se demandait comment sa petite fille répondrait au Révérend Père. Anne, sans appréhension, priait le Saint-Esprit.

Sans se servir du texte du catéchisme, le Père interrogea l'enfant, qui répondit

fort bien et avec assurance aux questions posées. Si les connaissances d'Anne répondaient aux exigences de l'Église, son cœur était-il dans les dispositions voulues ?

– Quels sont vos défauts ? demanda le Père.

– Je suis orgueilleuse et désobéissante.

– Il faut obéir comme la lumière électrique. On tourne le bouton, elle apparaît. Jésus n'obéit-Il pas ainsi ? Quand obéit-Il ?

– À la messe, au moment de la Consécration.

– À quelles paroles obéit-Il ?

– Ceci est mon corps, ceci est mon sang.

– Et les sacrements, lesquels avez-vous reçus ?

– Le baptême et la pénitence.

– Lesquels recevrez-vous ?

– L'Eucharistie et la Confirmation.

– Et plus tard ?

– Peut-être le Mariage, dit Anne d'un air décidé.

– Et l'Ordre ?

– Oh ! mon Père, ça c'est pour vous.

Visiblement, le Père était ravi. Mère Saint-Raymond heureuse, elle savait bien que sa petite élève était prête. Tout bas, dans son cœur, Madame de Guigné bénissait Dieu. Et la petite Nénette ?... Nénette, elle savait bien que le Saint-Esprit l'avait aidée, elle lui disait : merci.

Le 26 mars, au milieu de ses compagnes, vêtue d'une simple robe de piqué blanc, Anne s'avança pour recevoir son Sauveur. On la sentait toute à Lui.

Ce jour, elle le passa dans la joie. Calme et paisible, elle était heureuse. La veille, je lui avais demandé si elle n'était pas émotionnée à l'approche de ce grand jour.

« Mais non, m'avait-elle répondu, puisque le Bon Jésus veut que ce soit comme ça, Il veut venir dans nos cœurs ».

La petite Anne avait, comme elle le disait elle-même, six ans moins le quart. On lui eut donné davantage, non quant à la taille, normale, mais à ses manières douces, posées, à ses paroles, plus encore qu'à l'ordinaire aimable avec chacun. Sans révéler ce qui se passait en son âme, transparaissait sa charité au dehors.

À dater de ce jour, Anne passa, semble-t-il, de l'enfance spirituelle à l'adolescence. Elle se donnait de plus en plus aux autres, à ses petits devoirs d'état.

Avoir vécu près d'elle est grâce. Grâce encore de pouvoir dire avec certitude : je ne suis que l'heureuse bénéficiaire, le témoin de cette humble vie d'enfant, qui à partir de sa « conversion » n'a vécu que pour son Dieu, répondant à tout ce qu'Il a voulu d'elle.

Trop courte, trop simple, cette vie qui s'écoula en partie durant la Grande Guerre, ne peut apporter de faits saillants, si ce n'est celui d'une immense douleur ; la mort de son père, que rien n'effacera. Elle sera, j'allais dire « le moteur » qui mettra en branle tout l'édifice de sa transformation, et, comme le Père Lajeunie l'écrivait dans son beau livre sur Anne de Guigné, je dois dire aussi cette épreuve fut un gain.

### **VII. – Sa bonté.**

Très certainement c'est dans la communion qu'Anne trouva tout l'élan de sa vie spirituelle. Le sacrement d'amour ouvrit son cœur plus profondément à l'amour. Jusqu'alors, la petite « convertie » vivait en bonne chrétienne même parfois de façon surprenante. Maintenant, sa foi passait en tous ses actes, remplis d'espérance et de charité. « Être bonne », sa maman lui avait dit que c'était le moyen de faire plaisir au Bon Jésus et de la consoler. De tout son cœur elle s'y appliqua.

Elle eut désiré que frères et sœurs fussent bons aussi. Elle les y invitait, mais parfois les autres n'étaient pas dans les mêmes dispositions. Je fis remarquer à Nénette qu'il ne fallait pas les ennuyer, ajoutant que le bon exemple suffirait. Une seule fois, j'eus à lui donner ce conseil. Parfois seulement : « Invoque ton bon Ange... autrement tu ne pourras pas... », glissait-elle doucement à l'oreille de celui prêt à se mettre en colère. Que de fois il dut lui en coûter de se taire !

Un jour, je la vis monter rapidement à sa chambre. Je la suivis. Grimpée sur son lit, baisant son Christ de première Communion, elle disait : « Mon Bon Jésus, faites que Jojo soit bon ! » Ainsi à l'exemple, elle ajoutait une prière confiante. Que de fois aussi, elle sacrifiait ses goûts disant : « ... ça ne fait rien, comme cela, ils sont bons ».

### **VIII. – Ses sacrifices.**

Toute petite, Anne avait appris à faire des sacrifices par amour du Bon Jésus. Quand il s'en présentait un, tout haut elle disait : « Je fais mon sacrifice ». Plus tard, elle saura qu'il est beaucoup mieux de le faire en silence. À Magdeleine, à Marinette elle dira : « Tu sais, tu auras plus de mérite si tu ne le dis pas ».

Premier sacrifice : se lever lui coûtait. Elle ne se le faisait pas dire deux fois. Tout au long de sa journée elle n'en refusait aucun. Une fois, il lui arriva d'hésiter.



Le sacrifice fut fait par sa petite sœur. Anne eut un tel chagrin « d'avoir manqué » son sacrifice, que plus jamais elle n'hésita.

Aux repas, elle prenait aussi bien ce qu'elle n'aimait pas, ou le morceau qui ne lui plaisait pas, que ce qu'elle préférait. Cela sans le faire remarquer. Il fallait connaître ses goûts pour s'en apercevoir.

Au mariage d'une cousine, je la vis se priver, au repas, des mets qu'elle aimait et dont elle mangeait le moins souvent.

Invitée une fois à goûter chez l'oncle Albert, pour manger des crêpes, faites à la mode de Bretagne, elle faillit n'en pas avoir. Tous les enfants dès qu'arrivait une crêpe chaude et dorée, tendaient leur assiette. Anne laissait passer son tour... elle n'eut pas réclamé. Heureusement, la brave Annette veillait : « C'est ben votre tour à présent »... et c'est à Nénette qu'elle donnait la crêpe. Gentiment Anne remerciait.

La petite gourmande d'autrefois savait maintenant s'oublier, se mortifier. Qu'on se garde de croire que cela ne lui coûtait plus ! Il lui fallait faire des efforts.

Ainsi, maintes fois Jacques lui demandait de jouer au cheval, jeu qui le passionnait, dont elle avait horreur. Lui faisait toujours le cocher, Nénette le cheval qui devait galoper au gré du conducteur.

– J'ai besoin d'un cheval, dit un jour Jacques, l'infatigable cocher.

– Tant pis, je ne le ferai pas, dit Anne en me regardant...

Je ne pouvais vraiment pas obliger la pauvre Nénette à devenir « cheval » une fois encore !... Il ne se passa pas deux minutes, et je la vis attelée galopant. Venant à passer près de moi, tout bas elle me dit : « J'ai pensé que c'était tout de même mieux de faire mon sacrifice ».

Et la brouette de Nénette ! Elle était bien jolie, et surtout elle lui était très chère, parce que c'était un souvenir de son papa. Or souvent, les autres la désiraient. C'était un gros sacrifice de la prêter. Elle craignait qu'ils l'abîment... Mais, pour qu'ils soient bons elle la prêtait, comme ce jour à Cannes, où Jacques et un petit ami, sans se douter de la peine qu'ils lui causaient, avaient brusquement pris son chariot rempli de fleurs, qu'elle s'amusait à me vendre. Au lieu de se fâcher, malgré les larmes lui venant aux yeux : « Je suis contente, ils s'amusent », me dit-elle.

Au récit de ces sacrifices, j'ajoute encore celui des « kangourous » !... Au courrier le facteur avait apporté un petit paquet. « Nous verrons ça ce soir », dit Madame de Guigné.

Intrigués, les enfants attendaient. Après le dîner, de ce paquet sortirent trois modèles pour des chemises de nuit. On les essaya par dessus les vêtements. Anne

retirait déjà la sienne, tandis que Jacques et Magdeleine s’amusaient dans ces nouveaux habits. L’un d’eux déclara : « Nous sommes des kangourous ! » Marinette rapidement s’empara de la troisième chemise ; transformée, elle aussi, en kangourou, elle faisait des bonds, s’entravait, tombait, se relevait. Ce fut un véritable amusement que cette nouvelle invention pour la soirée.

Oui, mais il n’y avait que trois chemises et ... quatre enfants ! Sans se plaindre, ce soir-là Anne termina sa journée par un beau sacrifice dont une fois de plus je fus le témoin admiratif.

Les sacrifices, dont je viens de parler, étaient par Anne voulus, réfléchis, ou acceptés. On pouvait les compter sur son petit carnet. Beaucoup d’autres n’étaient pas marqués. Pourquoi ceux-ci étaient-ils consciencieusement notés ?...

Lorsqu’on recommandait à Nénette de graves intentions, surtout la conversion d’un pécheur, d’un mourant, elle répondait : « Je m’arrangerai ». Oui, elle s’arrangeait en s’imposant de nombreux sacrifices qu’elle notait, sans doute pour s’assurer qu’elle les avait faits.

Aux sacrifices, elle joignait une prière fervente. On se rappelle ce malade, « un dur » qui, à Annecy-le-Vieux refusait obstinément de voir le prêtre. Anne précisément se rendait au village, avec sa maman elles entrèrent à l’église afin de prier pour lui.

Mais cet homme était sur le point de mourir. Il fallait se hâter d’obtenir qu’il accepte le prêtre. À peine sur le chemin du retour, Anne pensa qu’il serait bon de retourner à l’église, elle en pria sa maman. Il en fut ainsi plusieurs fois de suite. À chaque fois, Madame de Guigné acquiesça au désir de sa petite fille... Quelle joie, lorsque Anne apprit que le pauvre homme n’était pas mort sans accepter de voir le prêtre. Par la grâce de Dieu prière et sacrifices de la petite Anne n’avaient pas été vains.

Se renoncer parce qu’on le veut est, bien sûr, méritoire. Se renoncer par obéissance, l’est davantage. Le Père Perroy n’avait-il pas dit à Nénette d’obéir comme la lumière électrique ?... On l’appelait, elle arrivait.

Pour amuser ses petites sœurs elle venait de découper des poupées en carton. Il ne restait plus qu’à fixer les membres. « Nénette », appelle Maman de la pièce voisine. Immédiatement, elle lâche tout disant tout bas : « oh ! mes morceaux ! », bras et jambes allaient se perdre, se mélanger peut-être en son absence si on les lui déplaçait.

Au milieu d’une partie de cache-cache, avec son cousin Pierre tous deux vont être pris. « Cachons-nous là », dit le garçon. « Oh ! non, répond Anne, grand-père l’a défendu, on abîme les fleurs ».

À une partie de chasse organisée, il fut question d’emmener les enfants. Or,

voilà qu'à la dernière minute, madame de Guigné défend aux trois fillettes d'y aller. Désolation, les petites pleurent. Anne aussi a des larmes prêtes à couler. Obéir passe avant tout. Elle dit : « Venez les petites sœurs, si Maman le défend c'est qu'elle a une bonne raison. » Oubliant son chagrin, elle ne pense plus qu'à amuser Magdeleine et Marinette. Au sacrifice, elle joint la charité. Que de fois cela lui arriva.

Magdeleine a du chagrin, elle n'est pas admise au jeu « des deux ». Jacques et Marinette l'ont inventé... On ne peut être trois ! Anne tout de suite lui dit : « Viens ma Léleine, faisons d'abord notre petit sacrifice, et plus nous en ferons plus nous monterons. Nous allons bien nous amuser. Nous aurons un chef ce sera l'ange Gabriel ».

Quelle manière délicieuse de consoler et en même temps d'apprendre à sa cadette à faire aussi des sacrifices.

### **IX-X. – Le travail. Sa charité.**

Le travail. La vie d'Anne de Guigné s'est passée dans une vie commune à tous les enfants, donc très simplement. En grandissant elle eut à apprendre ce qu'ils apprennent tous à l'école.

Tout près de la villa Saint-Benoît, elle suivit un cours qui se continuait par correspondance, lorsque nous étions en Savoie.

Elle ne trouvait pas toujours d'agrément à apprendre ses leçons ou à faire ses devoirs. L'orthographe ! quelle invention ! les chiffres quel casse-tête ! et ces multiplications, la table qu'il fallait bien savoir pour s'en tirer... les grandes additions... les retenues, si on les oubliait tout était à recommencer.

Il eut été si bon d'aller à la Croisette, regarder les jolis voiliers sur la mer bleue. Mais c'était le moment de travailler. Elle ne se serait pas soustraite à son devoir, à l'obéissance.

Comment faisait-elle donc cette petite fille, pour persévérer toujours ? Une conversation avec une petite amie nous l'apprend. « Quand tu n'as pas envie de travailler, pense que c'est un cadeau que tu fais au Petit Jésus ».

Chez les religieuses Auxiliatrices, une fois par semaine un ouvroir réunissait les petites filles du catéchisme. Les premiers temps, Anne et toutes les plus petites faisaient seulement de la charpie. Une fois, avant Noël, la Mère Supérieure vint voir le petit groupe, engagea chacune à préparer un berceau bien doux pour le petit Jésus. Anne se mit à sangloter... « et moi qui ne sait pas coudre... » La Mère expliqua qu'il s'agissait de préparer son cœur en faisant des sacrifices. Consolée, tout de suite elle se mit à l'œuvre.

Sa charité. Pour parler de la charité de la petite Anne, on pourrait dire que tous

les actes de sa journée étaient faits par amour de Dieu dans les petites choses comme dans les plus grandes. Se déranger, rendre service, faire plaisir, etc. ; à tout, à tous elle se dévouait.

À Cannes au moment de Noël, elle prenait parmi ses jouets les plus beaux, les moins abîmés, pour les donner aux enfants pauvres qui allaient aussi chez les Auxiliatrices au catéchisme. Choissant ceux qu'elle aimait le mieux, sans quoi, disait-elle « je ne ferais pas de sacrifice ».

Elle tricotait pour que les mamans aient de chaudes brassières à mettre à leurs bébés. Si son travail ne lui paraissait pas assez bien, elle le défaisait et recommençait. Ne fallait-il pas « donner quelque chose de bien » ?

L'orage, une fois avait allumé un incendie, brûlé une ferme. Anne pensant aux petits enfants et à leur maman sans abri, imagina pour eux de faire une vente de charité avec de menus objets fabriqués ingénument par elle, parfois avec beaucoup de peine. Bien sûr, Jacques et ses petites sœurs s'étaient associés à cette œuvre.

En une nuit, tous les lapins des sœurs ont péri !

Précisément ce jour-là, les petits de Guigné allèrent porter à Sœur Joanna une lettre de leur maman. Celle-ci leur conta ce malheur, tandis que Sœur Françoise leur montrait le clapier vide. Tous étaient navrés.

Sur le chemin du retour, Nénette dit tout à coup à Jacques : « Si nous réunissions tout notre argent, peut-être nous pourrions acheter un lapin pour les Sœurs ? » Jacques acquiesça. Nénette repris : « Nous demanderons la permission à Maman ». De nouveau le frère fut d'accord. Les deux petites ajoutèrent : « Nous aussi on demandera la permission ».

Avec « tout leur argent » ils eurent de quoi acheter deux beaux lapins. Sur-le-champ, ils les portèrent aux Sœurs. Tous quatre étaient dans la joie. Mais combien émues furent les Sœurs.

### XI-XII. – Ses notes.

Ses notes. Ce qu'il faut se garder de croire, c'est que tout fut facile à la petite Anne. Si au jour de sa « conversion » implicitement elle avait dit : « Je serai bonne », cela n'ôtait aucune des difficultés qu'elle rencontrerait sur sa route ! Qu'on lise ses notes de retraites, faites chaque année depuis sa première communion. On y trouve un je veux explicite et formel, Il faudrait tout citer, voici quelques extraits :

« Il me faut vouloir conduire mon âme par le meilleur chemin... »

« Je veux à la fin de la journée compter des victoires ».

« Quels moyens prendre ? combattre les obstacles, tout ce qui peut empêcher Jésus de grandir en moi : mes défauts, cette pente à l'orgueil, à la paresse. Donc nécessité pour moi de luttes quotidiennes ».

Ailleurs elle parle de la Communion qui est « la nourriture de l'âme ». Elle ajoute : « Je veux communier aussi souvent que possible ».

Elle savait que sans Jésus nous ne pouvons rien faire de bien. Elle savait aussi que nous devons coopérer à la grâce. Avec un grand soin elle se préparait à communier, y pensant d'avance. On la trouvait agenouillée dans l'escalier :

– Que faites-vous là, Nénette ?

– Je remercie le Bon Jésus de ce qu'il veut venir dans mon cœur.

Quand Jacques, lui aussi, eut fait sa première Communion, elle l'invitait :

– Si nous allions faire une petite prière pour la communion de demain ?

– C'est ça Nénette, dis, toi d'abord, et je dirai ensuite, répondait-il.

Agenouillés (encore sur la marche), Anne en son cœur trouvait ce qu'il fallait dire. En bon disciple le petit frère redisait les mêmes paroles.

Par la confession elle cherchait la purification de son âme. Son entourage se demandait quels pouvaient bien être les péchés de Nénette ? Mais elle disait que « le sacrement de Pénitence est un très, très grand sacrement qui nous donne plus de grâces que nous n'en avons avant ». Elle le recevait avec foi, en s'humiliant.

Par sa préparation éloignée et son recueillement du matin, Anne pouvait trouver, dans la Communion, une rencontre intime avec Jésus. Quelques rares fois, elle laisse déborder sa joie.

« Que c'est bon, Maman, que je suis heureuse, le Bon Jésus me dit qu'il m'aime beaucoup plus que je ne l'aime ! »

Ce jour-là, elle revenait de la messe avec sa maman.

N'était-ce pas aussi révéler un peu sa conversation avec le Sauveur, quand elle disait à une petite amie :

« Le Bon Jésus m'aime beaucoup, et je l'aime aussi beaucoup... Vois-tu, il faut beaucoup aimer le Bon Jésus, parce qu'Il a souffert pour nous. Il faut tout offrir au Bon Dieu, et tout faire pour son amour. »

En la voyant revenir de la Sainte Table, un témoin a pu dire : « On eut dit un ostensor rayonnant de candeur et d'amour ».

Une incroyante venue exprès pour la voir communier s'écriait : « Non vraiment, quand on l'a vue, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas de Dieu ».

Une petite fille qui ne la connaissait pas autrement s'échappait d'auprès de sa maman, pour aller communier à côté de « la petite fille qui priait si bien ».

### XIII. – Sa dévotion à la Sainte Vierge.

Anne aimait la Sainte Vierge ; très particulièrement Notre-Dame du Rosaire, dont elle avait appris toute petite à connaître les mystères, en disant son chapelet.

Dès qu'elle fut « convertie », elle commença à pratiquer les vertus d'humilité, d'obéissance, de détachement ; le don de soi, la recherche de Jésus, que nous enseignent les Mystères Joyeux. À Notre-Dame des Sept-Douleurs, elle eut aussi une dévotion singulière.

Anne, en la fête du 15 septembre, était heureuse d'assister au Saint Sacrifice dans une chapelle qui lui était dédiée, où souvent, au cours de nos promenades, nous faisons une halte pour y vénérer une Pietà miraculeuse.

Après l'Évangile, en quelques mots, M. le Curé parlait des souffrances de Marie, rappelait le regret que nous devrions avoir de nos péchés, la nécessité d'abaisser notre orgueil, de porter notre croix et de mourir comme Jésus, en pardonnant, pour être à notre tour pardonnés. Recueillie, elle emportait et gardait en son cœur les paroles entendues, qui lui rappelaient les Mystères Douloureux de son Rosaire et que chaque jour elle essayait de mettre mieux en pratique.

Pour continuer cette fête de Notre-Dame, Anne pensa qu'on pourrait faire une procession en son honneur. Là, sous la charmille, où déjà dans le creux du vieil arbre les enfants avaient mis une statuette de la Vierge. On irait chantant les louanges de Marie, ce serait rappeler les Mystères Glorieux que la petite Anne connaissait bien aussi par sa Foi, son Espérance, sa Charité, amour de Dieu et de la Très Sainte Vierge !

Mais en dehors des cérémonies publiques ou « privées », la dévotion, le culte de Nénette à la Sainte Vierge étaient continuels. « Avant de faire une chose, disait-elle, il faut toujours invoquer la Sainte Vierge ». Quand elle communiait elle demandait « à la Sainte Vierge de garder Jésus dans son cœur ».

Et, que dire de « ses petits Salve Marie » qu'à chaque instant elle pensait à dire pour ceux qui avaient besoin du secours de la Sainte Vierge !

### XIV. – Le Réray.

Situé en Bourbonnais, sur la petite commune d'Aubigny, en pleine campagne, loin de tout bruit. Le calme paisible du Réray dut favoriser l'épanouissement de la vie intérieure : la contemplation d'Anne de Guigné. Sans rien perdre de la fraîcheur de vie, de la simplicité, en un mot de ce charme de l'enfant, Anne se transformait. Joie de vivre et de s'amuser encore, cependant. Ainsi, il y avait à quelque cent ou deux cents mètres, devant la maison, un petit étang et quand l'oncle Charles apprenait aux enfants à pêcher la grenouille, Nénette n'était pas la

dernière.

Anne vivait en la présence de Dieu. Ses gestes, ses paroles, ses sacrifices le montraient. Une fois, dans le parc du Réray, les quatre enfants jouaient aux excursionnistes. Nénette était le guide : « Regardez, disait-elle, voyez cette grande statue, c'est Notre-Dame de Consolation ». De ce jour, désormais pour nous, cette Vierge sera « Notre-Dame de Consolation. »

Anne fut fidèle en tout à son devoir, et d'une exquise charité. Le trait suivant n'en est-il pas une émouvante manifestation ?

C'était à la fin de l'été 1921. Anne avait aperçu mère Jeanne. Bien qu'elle la connut peu, elle alla gentiment lui dire bonjour. La femme plumait une volaille et semblait gênée, incommodée, passait la main sur son cou. Nénette ne comprenait pas... La femme lui expliqua qu'envahie par les poux de la volaille, elle ne pouvait s'en débarrasser ! ça la faisait souffrir. Sans hésiter, Anne se mit à faire la chasse disant : « Mère Jeanne, je ne veux pas que vous soyez seule à souffrir... il faut m'en donner la moitié ».

Ce petit fait me fut raconté par mère Jeanne elle-même, l'année suivante, alors que la chère petite Anne n'était plus. En pleurant, au souvenir de tant de bonté, mère Jeanne me donnait ces détails.

### **XV. – Le mois du Rosaire.**

Quel autre motif eut-elle eu de « cueillir », tout au long de ce mois, « des roses sans épines », que l'amour dont son cœur débordait, pour notre Divin Maître et sa très Sainte Mère ?

Un petit cantique, composé par elle, pour la fête du Rosaire exprime délicatement les sentiments de son âme.

Cantique :

O Marie, ma bonne Mère,

Prêtez-moi votre Fils ! rien qu'une seconde

Déposez-le dans mes humbles bras.

Permettez-moi, O Marie, de baiser les pieds

De votre cher Fils, qui m'a donné tant de grâces

Que je désire, O Marie, recevoir dans mes bras

Votre Fils, donnez-Le moi, donnez-Le moi

Que je suis heureuse maintenant,

Puisque je l'ai avec moi !

Refrain :

O Marie, donnez-Le moi,  
 S'il-Vous-plaît, je désire votre Fils  
 S'il-Vous-plaît donnez-Le moi !

Ce cantique, disait Anne, devait se chanter avant la Communion, sauf les deux dernières lignes qui se chantaient après.

Durant ce mois passé encore au Réray, je voyais Anne s'épanouir de plus en plus. Pourtant que d'occasions elle eut de perdre patience ! Souvent nous la dérangions pour le moindre service. Elle lisait, travaillait, s'amusait ; on l'appelait, elle restait aimable, serviable. Une seule chose importait : « Pourvu que le petit Jésus soit content », comme elle l'avait dit un jour à Marinette.

Ce n'est pas à dire que tout lui soit égal, et cela n'ôtait pas l'ennui que lui causaient nos demandes. Contrariétés et échecs ne lui manquaient pas. Mais par son esprit de renoncement elle pacifiait sa vie, et... celle des autres

Elle ne se décourageait jamais. S'humiliant : « Je n'ai pas assez prié..., je ne me suis pas assez appliquée », disait-elle simplement.

Autrefois, on l'entendait dire à Jacques : « Tu crois que c'est amusant de ne jamais faire ce qu'on veut ? » Ou bien, serrant ses deux petits poings, venant vers moi : « Oh ! que j'ai envie de me mettre en colère » disait-elle, devant les exigences des autres. Elle ajoutait : « C'est exaspérant ! » Je la regardais et simplement je disais : « Voyons Nénette... » Elle repartait rejoindre le groupe, aimablement jouait avec tous. À présent, en cet automne 1921, sans rien dire, avec calme, elle acceptait de suite le bon plaisir des autres. Je restais impressionnée devant cette fillette, et je me demandais ce que Dieu voulait de cette âme, qui déjà semblait si près de Lui... ? Je me souvenais, que quelques mois auparavant, elle parlait d'entrer au Carmel, quand elle serait grande. Alors, je lui avais demandé :

– Pourquoi voulez-vous être carmélite ?

– Mais, pour la gloire de Dieu, m'avait-elle répondu, étonnée de ma question.

Chaque jour, je voyais grandir sa charité, son humilité, son obéissance, et son esprit de pauvreté. Ces vertus feraient d'Anne une bonne carmélite, pensais-je en moi-même. En toutes choses, la petite Anne cherchait à glorifier Dieu.

## XVI. – Obéir.

Obéir est la sainteté des enfants, avait dit le R.P. Perroy, le meilleur moyen de faire la volonté du Bon Dieu. Cette pensée guida toute sa vie. Elle avait noté :

« Une enfant qui désobéit à ses parents, à ses maîtres, qui est capricieuse, jalouse, paresseuse, en tout cela elle servira mal le Bon Dieu, elle ne fera pas sa



volonté ».

Pour se soumettre, un jour elle demanda à sa maman :

– ... Voulez-vous me permettre de prier sans livre à la messe ?

– Pourquoi donc ?

– Parce que je sais par cœur les prières de mon paroissien, et que je suis souvent distraite en les lisant, tandis que lorsque je parle au Bon Jésus, je ne suis pas distraite du tout : c'est comme quand on parle à quelqu'un, Maman, on sait bien ce qu'on dit.

– Et, que dis-tu au Bon Jésus ?

– Que je L'aime ; puis je Lui parle de vous tous... et surtout des pécheurs... Et puis, je Luis dis que je voudrais Le voir.

– Tu ne penses donc pas à mon chagrin, si tu allais voir le Petit Jésus.

– Oh ! si Maman, j'y pense et je voudrais bien ne pas vous faire de peine ; mais Papa est déjà au ciel, vous irez, les autres aussi, puisque c'est notre but. »

### **XVII. – Dernier voyage.**

Ce 21 novembre 1921, nous quitions le Réray. Tandis que la voiture s'ébranlait, Anne déjà prenait son chapelet. Inlassablement, au long de la route elle dira son Rosaire... deux... trois parfois ! Au soir, elle me disait : « J'étais des fois bien distraite, dès que je m'en apercevais, je le disais mieux. »

Le voyage s'achevait. Anne redisait encore : Notre Père... Je vous salue Marie... Gloire au Père... était-ce le troisième Rosaire ? Etait-elle aux Mystères glorieux ? Je le pense. Et, pour qui ces prières ? Sans doute aux intentions recommandées, surtout « les pauvres pécheurs », comme elle les appelait, en pensant qu'ils ne verraient jamais Dieu, s'ils ne se convertissaient

### **XVIII. – Derniers entretiens avec ma petite élève.**

À la villa Saint-Benoît, chacun retrouva ses habitudes. Pour les enfants qui grandissaient, le travail se faisait plus sérieux.

Anne cependant commençait, au début de décembre, à souffrir de la tête. Au jardin, tandis que Jacques et les deux petites couraient, s'amusaient, elle me demandait à rester assise près de moi. Le beau temps le permettait.

Gentiment, elle me demanda une fois s'il ne me manquait rien, si j'avais tout ce qu'il me fallait. « Vous n'y pensez peut-être pas maintenant, mais promettez-moi, oh ! promettez-moi que s'il vous manque quelque chose, c'est à moi que vous le demanderez ».

Une autre fois, soucieuse, elle me demanda pourquoi on ne faisait pas toujours

recevoir les derniers sacrements aux malades. Je lui expliquais que, à tort, beaucoup de gens se figurent inquiéter les malades.

– Oh je n’aurai pas peur, moi, et je veux les recevoir, puisqu’il n’y a que cela de vrai !

Une autre fois, elle me dit : « Demoise, on a bien des joies sur la terre, mais elles ne durent pas... celle qui dure, c’est d’avoir fait un sacrifice.

Et encore : « Je comprends bien qu’on souffre et qu’on ait de la peine, mais pourquoi se tourmenter, puisque Dieu est là ! »

### XIX. – Sur la croix.

L’après-midi du lundi 19 décembre, je devais monter à la Nartassière. Les enfants se faisaient une joie de m’y accompagner. Anne souffrait encore de la tête, Madame de Guigné lui proposa de rester à la maison. Elle préféra aussi aller chez mes parents. Elle savait que c’était une joie pour eux. Gentiment, comme toujours elle leur dit que le bon air lui faisait du bien. En quittant la Nartassière, elle assura ma plus jeune sœur qu’elle prierait bien pour elle.

En voiture, elle me demanda d’ôter son chapeau. (À cette époque, il n’était pas admis qu’on soit tête nue.) On voit encore dans ce détail la soumission d’Anne.

En rentrant elle demanda à se reposer, mais voulut venir à table pour le dîner. À peine eut-elle pris quelques cuillerées de potage qu’elle dut aller se coucher. Je l’accompagnais.

En passant, devant la salle d’études, elle se souvint que sa maman lui avait recommandé de ne pas se priver de toutes les friandises qu’elle mettait de côté pour les donner. Madame de Guigné voyant à quel point sa petite fille arrivait à se priver, en sage maman, lui avait conseillé d’en prendre quelques-unes. Anne ce soir-là, ne devait guère en avoir envie. Pour obéir, elle prit, parmi toutes : une figue sèche !

Maintenant, la petite Anne est malade. Elle souffre, non seulement de la tête, mais aussi du dos. La fièvre, les vomissements, les courbatures la moindre lumière... tout lui fait mal. Que va-t-il se passer ? Perdra-t-elle patience, se plaindra-t-elle Nénette ?

Après une crise affreusement douloureuse, Madame de Guigné assurait sa petite fille que sûrement elle avait consolé le cœur de Jésus. « Alors, répondit l’enfant, je veux bien souffrir encore ».

Le docteur avait ordonné des bains, ce qui lui était très pénible. Un jour, elle dit à sa maman : « Je crois que je ne pourrai pas ! » Puis se reprenant : « Si le Bon Dieu le veut, Il m’en donnera la force ».

La chère enfant craignait de ne pas souffrir avec assez de patience. Elle eut à souffrir horriblement par suite de paralysie des muscles respiratoires. On lui donna de l'oxygène. Alors, elle craignait être trop soulagée.

Malgré ses souffrances, sa sollicitude allait à tous, ayant peur qu'on se fatigue trop pour elle. Elle sentait la peine de sa maman, à chaque instant elle lui disait : « Maman chérie, je vous aime ».

Le mal devenait de plus en plus inquiétant. Madame de Guigné n'hésita pas à demander à Monsieur le Curé de lui donner l'Extrême-Onction. Anne la reçut « sans peur », comme elle me le disait, avec toute sa foi. Son confesseur lui apporta le Saint-Viatique.

Quelques semaines avant cette maladie, un soir, Nénette me dit : « je crois que nous ne sommes pas loin d'être exaucées ». Depuis plusieurs mois, je lui avais confié une intention très chère. Durant ses jours douloureux, je le sais, elle a offert des heures de souffrances à cette intention. Je dois dire que nous avons obtenu ce que nous demandions alors.

Souvent Anne priait tout haut, redisant l'acte de contrition, l'acte d'espérance, sa consécration à la Sainte Vierge. Elle avait écrit un jour que « sur les genoux de Maman, elle avait appris tout ce qui est vrai, tout ce qui est beau, tout ce qui est bon. »

À cette heure suprême, où sa petite fille retournait vers Dieu, Madame de Guigné, avec douceur, lui rappelait encore « ce qui est vrai, ce qui est beau, ce qui est bon », par ces simples paroles :

« Mon Bon Jésus, je veux tout ce que Vous voulez. » Anne redisait après sa maman : « Mon Bon Jésus, je veux tout ce que Vous voulez. »

Epuisée par la souffrance, cependant lucide jusqu'à la fin, la chère petite Nénette ne se plaignit jamais ! Parfois elle disait à mi-voix : « Je suis fanée ». Une fois, on l'entendit dire à Jésus : « Mon Bon Jésus, j'en ai assez. »

Jusqu'aux derniers jours, elle pensa à obéir. À la religieuse qui la soignait, elle demanda : « Ma sœur, puis-je aller avec les anges ? » Sur la réponse affirmative, elle remercia : « Merci ma Sœur, oh ! merci ».

Au soir du 13 Janvier, quand vint le docteur, les yeux fermés, la petite malade semblait prostrée. Se rendant compte que la fin était proche, le docteur lui dit : « Regardez encore votre maman... »

Ce dernier regard fut son dernier acte d'obéissance. Elle pouvait à l'aube de ce 14 janvier 1922 partir avec les anges.

## **XX. – Maintenant.**

En cette année de grâce 1967, que le Saint Père a voulu faire l'année de la Foi, il m'est doux et bienfaisant de parler de cette âme de foi, que fut la Servante de Dieu<sup>4</sup> Anne de Guigné.

En contemplant chaque jour, Jésus et Marie dans les Mystères du Rosaire, elle les aima.

Ainsi, sa vie s'épanouit dans la paix, dans la joie ! On ne pouvait approcher Anne sans devenir meilleur, a-t-on pu dire.

Maintenant encore, son souvenir demeure. Davantage son exemple conduit à Dieu. Par le saint Rosaire, très simplement, elle a été à Lui.

Humblement, je demande à Notre-Dame que sa petite et fidèle Rosariste entraîne beaucoup d'âmes à suivre ce même chemin. Par là, devenant de « la même famille », que toutes puissent vivre dans l'espérance et la charité du Christ, par Notre-Dame du Rosaire, notre Mère, Reine du Monde, pour la gloire de Dieu.

M. Basset

---

4 Nous pouvons ainsi nommer Anne de Guigné, depuis le Procès informatif diocésain de sa cause.

## Quand une âme d'enfant s'ouvre à la grâce de son baptême

par Marie-Dominique Poinset

« Le Père des lumières se communique abondamment, sans acception de personnes, partout où il trouve la place libre, ainsi qu'un rayon de soleil. »

Saint Jean de la Croix - *Vive Flamme*, 1-3.

Je n'ai pas connu personnellement Anne de Guigné. Mais je l'ai découverte, un soir où, étudiante de 20 ans, je me trouvais avec des difficultés de telle nature, que, semblait-il, un mur infranchissable bloquait, sur tous les plans, ma vie entière. En quête d'une lecture facile, je tombai sur la biographie que le P. Lajeunie venait tout récemment d'écrire. Je la lus d'une traite. Le livre fermé, une paix et une confiance que j'oserais presque qualifier de tangibles, m'envahirent. Une certitude s'imposait, dont je ne pouvais plus me déprendre : Dieu n'a pas besoin de nos prouesses pour nous attirer jusqu'à lui. Sa grâce toute puissante se joue de nos limites humaines. Bien plus, ces limites mêmes, acceptées, assumées dans un authentique esprit de pauvreté, sont un appel à la transcendance de sa tendresse.

Dès cet instant, Anne est devenue mon amie. Je lui dois, je crois, pour une bonne part, d'avoir pris alors conscience de ma vocation dominicaine, malgré tous les obstacles qui semblaient l'interdire.

Quelque vingt ans plus tard, un séjour en Savoie me permit de rencontrer le P. Lajeunie. Depuis la rédaction de sa biographie, il avait interrogé, peu de temps avant qu'elle meure, Mère Saint-Raymond, de la congrégation des Auxiliatrices du Purgatoire, qui avait assuré, plusieurs années durant, l'instruction catéchétique à Cannes. Mère Saint-Raymond avait eu parmi ses élèves Anne et ses sœurs. Accédant au désir du P. Lajeunie, elle avait fait sa déposition, sous la foi du serment, le 20 octobre 1927, au sujet de l'enfant dont le souvenir lui était demeuré, de son aveu même, étonnamment présent. Son témoignage, sobre et lumineux, apportait sur le comportement de Nénette un élément théologique de valeur. C'est elle qui l'avait préparée à sa première Communion et à sa Confirmation au printemps de 1917.

Montrer comment la petite Anne – qui, certes, n'était pas née sans défauts ! – s'était laissée saisir, puis conduire par l'Esprit-Saint jusqu'à une intimité véritable avec Dieu, manifestée par une fidélité et une charité authentiques, dans le cadre d'une simple vie d'enfant que l'épreuve avait marquée, ne serait-il pas faire œuvre utile pour les parents et les éducateurs ? À cette question que je lui posais,

le P. Lajeunie répondit en m'engageant à entreprendre ce travail.

À plusieurs reprises, je pris alors contact avec M<sup>me</sup> de Guigné, à Annecy-le-Vieux, puis avec M<sup>lle</sup> Basset. De là naquit le petit livre intitulé : « Sous la motion de l'esprit », qui connut en 1953 et 1955 deux éditions successives. C'est de ce livre que sont extraites à peu près intégralement les lignes qui suivent.

**« Ceux qui sont mus par l'Esprit de Dieu, dit saint Paul, ceux-là sont enfants de Dieu » (Romains, VIII-14).**

« Je n'ai jamais rien vu de comparable à l'action que le Saint-Esprit opérait chez Anne », a déposé explicitement Mère Saint-Raymond. Et encore : « L'Esprit-Saint faisait tout ce qu'il voulait dans cette petite âme. Ce mot explique tout ».

Or cette action de l'Esprit-Saint n'a rien d'extraordinaire. Elle est chose normale – du moins devrait-elle être chose normale, si nous n'y mettions pas obstacle – dans l'âme de tout baptisé qui, ayant reçu la grâce sanctifiante, participation à la vie même de Dieu, permet à cette vie de s'épanouir librement, puisant dans les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie, de Confirmation, tout ce qui lui est nécessaire pour se purifier, se nourrir, atteindre sa pleine mesure. Voici, dit encore saint Paul, quelle est la volonté de Dieu : c'est votre sanctification. (1 Thessaloniens, IV-3.) Ce que Dieu demande de nous pour opérer notre sanctification, c'est-à-dire pour nous faire participer à sa sainteté à Lui, – car Dieu seul est saint – c'est notre consentement personnel et libre. C'est l'union de notre volonté à la sienne. Dès lors, qu'importent les années, longues ou brèves, les dons naturels plus ou moins marquants, les déficiences physiques, les impuissances : rien n'est obstacle, de tout Dieu peut se servir pour mener son œuvre à bien. Il n'est pas question, certes, de dévaloriser les valeurs humaines, de faire fi des capacités naturelles, de laisser enfouis les talents reçus, sur quelque plan que ce soit. Mais l'essentiel est le oui donné par amour à l'appel de Dieu. Les réalisations sont choses secondaires : à ses yeux, comme le dit le psalmiste, « Mille ans sont comme un jour, et un jour vaut mille ans... »

« À partir de l'âge de 3 ans, avouait Thérèse de Lisieux, je n'ai rien refusé au Bon Dieu. » Depuis sa conversion, au cours de l'été 1915, – elle avait donc 4 ans – jusqu'à sa mort, le 14 janvier 1922, Anne aussi a dit oui, toujours, aux vouloirs divins : tous les témoignages concordent sur ce point. Ce ne fut pas sans lutte de sa part. Mais rapidement, comme l'affirme Mère Saint-Raymond, l'Esprit-Saint est devenu le grand Maître d'amour, de lumière et de force, en l'âme de cette enfant. Anne a-t-elle vécu, avant ses 10 ans, sous le régime des dons ? L'Église, peut-être un jour, nous le dira clairement. À sa mesure d'enfant – mais nos mesures humaines sont-elles mesures de Dieu ? – elle s'est laissée guider,

mouvoir, par les puissances divines que sont les dons de crainte filiale, de piété, de conseil et de force, de science, d'intelligence et de sagesse. Entre ces dons de l'Esprit-Saint et les béatitudes évangéliques, les théologiens, par ailleurs, se sont efforcés, à la suite de saint Thomas, d'établir un rapport de telle sorte que chacune des béatitudes serait comme l'épanouissement, dès cette vie, du don qui lui correspond. Vus sous la clarté de cette lumière, combien de menus faits relevés dans la courte vie de la petite Anne, peuvent servir d'illustration à la doctrine des dons du Saint-Esprit, si difficile parfois, à mettre à la portée des enfants...

Devant la demeure savoyarde qui domine le lac bleu, une petite fille court dans le jardin, la main sur la tête d'un grand chien. C'est Nénette.

« Moi aussi, j'habite un château, c'est même le plus beau de la contrée. »

Anne a dit cela, un jour, quand elle avait 6 ans. Va-t-elle donc se laisser engluer comme les mouches sur le miel, aux richesses terrestres ? Non. Car, au fond de son âme, l'esprit de crainte lui murmure : « L'unique trésor, c'est Dieu. » Et l'enfant a compris.

Anne a des jouets qu'elle aime et qui sont bien à elle. Mais elle prête sa brouette, son chariot, ses poupées, à tout le monde, avec un bon sourire. Si on lui propose de faire un cadeau, elle choisit, volontairement, parmi ses objets personnels, ceux qui lui sont le plus chers.

Et le jour où Jacques, d'un geste maladroit, a brisé la jolie toilette qu'Anne vient juste de recevoir, vite, elle essuie ses larmes pour consoler son frère désolé.

« Ça ne fait rien, mon petit Jojo ! Tant mieux même, je ferai le sacrifice d'Abraham !

« Je suis contente, ils s'amuse ! », expliquait-elle, sans la moindre rancœur, lorsque les garçons lui ont ôté brusquement des mains le chariot avec lequel elle jouait.

Selon l'expression de saint Paul, Anne, en vérité « n'use-t-elle pas des choses comme n'en usant pas » ? Elle n'a pas une « âme de propriétaire », dirait saint Jean de la Croix. Et c'est pourquoi tout lui sert à s'approcher de Dieu.

**« Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des Cieux est à eux. »**

« Anne, a dit M. l'abbé Grégoire, était un petit capitaine »... avant sa conversion. Du haut du tas de sable, elle tyrannise le gros Pierre. Tout le monde doit lui obéir. Elle prétend, elle, n'obéir à personne.

« Si tu veux me consoler, Nénette, il faut être bonne... » Consoler sa maman ? Oui, Anne le veut, bien sûr, car elle l'aime. « Et si tu veux me laisser faire en toi mon œuvre, souffle tout bas l'Esprit de Piété, il faut qu'en toi toute raideur se

brise, puisque le Seigneur Jésus a dit : apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. »

Depuis sa conversion, Anne n'a jamais plus fait de colère. Et toujours elle a obéi. Jamais une dispute avec Jacques. Jamais un geste trop brusque avec Magdeleine ou Marinette. Au catéchisme de Mère Saint-Raymond, toutes les petites filles veulent être auprès d'elle parce que son sourire fait du bien. Chaque dimanche, elle pense à rapporter à Mélanie le morceau de pain bénit qu'on distribue à la grand-messe. Elle a toujours un mot gentil à dire à ceux près de qui elle vit. « Elle est si bonne ! », dit-on en la regardant. Bonne, de cette bonté à la fois forte et douce, qui fait les vrais entraîneurs. « On ne pouvait l'approcher sans devenir meilleur », avoue l'une de ses petites amies. Et tout le monde l'aimait.

**« Heureux les doux, car ils recevront la terre en héritage. »**

On peut pleurer pour bien des raisons. Et toutes ne sont pas bonnes.

À la naissance de Jacques, Anne a pleuré de jalousie. Elle pleurait de rage, à 4 ans, quand on voulait l'enlever de force de la pièce où l'on faisait le pansement de son père, blessé. C'étaient de méchantes larmes.

Et puis, Anne a pleuré de voir sa maman souffrir. Ces larmes-là ont transformé son cœur : elles y ont libéré l'amour. Et dès que l'amour est dans une âme, l'Esprit d'Amour est proche, lui qui enseigne aux plus petits la Science des Saints. Il leur dit qu'elles ne valent pas la peine qu'on s'y attache, les petites joies qui passent, mais qu'il faut s'en servir comme d'un tremplin pour s'élancer vers Dieu qui, lui, ne passe pas. Il leur dit que les créatures sont des moyens, non pas une fin, que Dieu seul est celui qui ne déçoit jamais, et que, dans son dessein, tout doit nous conduire à lui.

« On a bien des joies sur la terre, constate la petite Anne, mais elles ne durent pas. Celle qui dure, c'est d'avoir fait un sacrifice », par amour.

L'Esprit de Science avive en nous le désir de posséder le seul vrai bien : Dieu.

« J'ai pleuré, ce matin, avoue Nénette, à sa tante Mère Saint-Joseph, parce que Maman ne m'a pas permis de communier », un jour où la prudence interdisait à l'enfant une sortie matinale.

L'Esprit de Science montre à ceux qui le possèdent la détresse des hommes qui, poursuivant un mal qu'ils prennent pour un bien, risquent leur bonheur éternel.

« Combien de fois ses yeux se sont remplis de larmes, lorsqu'elle entendait parler du mal qui se fait dans le monde », a noté M<sup>lle</sup> Basset.

Et l'on a d'elle, encore, cette image naïve, où, sous une crucifixion, elle a tracé



ces lignes d'une écriture appliquée : « Debout près de la Croix, sur laquelle son Fils était cloué, Marie pleurait... Donnez-moi la grâce de pleurer avec vous. » À la personne qui lui demandait pourquoi elle avait ajouté cette prière, elle répondit simplement « Parce que Jésus n'est pas assez aimé. »

**« Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. »**

Parce que le don de Science montre à la fois à l'âme docile les limites de ce qui n'est pas Dieu, et le reflet de Dieu à travers les merveilles de sa création, il fait naître en elle un désir infini de la gloire du Seigneur.

Anne connut ce désir. Un désir insatiable de voir Dieu mieux connu, plus aimé.

« Maman, il faut que cet homme qui va mourir se confesse ! Maman, il faut encore aller prier pour lui ! »

Un désir véhément de procurer à Dieu toute la gloire possible, par l'authentique sainteté, parce que le Christ a dit : « C'est la gloire de mon Père que vous portiez beaucoup de fruits ». Anne a compris toutefois qu'on ne laisse pas la sainteté de Dieu envahir une âme, sans lutter contre les obstacles qui s'y opposent, sans se prêter à la purification indispensable, sans renoncer à soi-même. Dieu peut demander tous les sacrifices, toutes les souffrances, non certes parce que la souffrance est un bien en soi, mais parce que l'accepter, c'est ressembler à Jésus qui s'est fait obéissant – par amour – jusqu'à la mort, et la mort de la Croix. Anne, si petite, si faible, qui, comme nous tous, se fût volontiers dérobée à l'effort, à la souffrance, s'est laissée soulever par le don de Force. L'Esprit de Force s'est emparé de son âme, l'attirant à la façon dont l'aimant attire la petite limaille de fer. Et lui l'a soulevée de plus en plus.

Pour la gloire de Dieu, ces petits sacrifices, cueillis au jour le jour dans la simplicité. Pour la gloire de Dieu, cette lutte quotidienne contre une nature violente, indépendante, altière. Pour la gloire de Dieu, ces prières confiantes, soutenues par une foi intrépide, lorsqu'il s'agit d'obtenir une conversion : « Dieu ne peut pas me le refuser, c'est pour sa gloire ! »

Pour la gloire de Dieu, ces heures interminables de souffrances atroces, qui rendent l'enfant heureuse, dès lors qu'elles peuvent contribuer à la conversion des pécheurs et consoler le cœur du Christ. « Si c'est ainsi, je veux bien souffrir encore ! »

**« Heureux les affamés et assoiffés de justice, car ils seront rassasiés. »**

« Jojo, je t'en supplie, arrête ! Jojo, tu vas la casser ! » La poupée Agnès voltige dans la chambre. Une fois. Deux fois. « Tu vois comme je suis adroit ! »

Au troisième saut, la poupée à la tête de porcelaine est tombée sur le sol, cassée. Jacques est en larmes. Étourdiment, il a causé à Nénette, qu'il aime, un gros chagrin. Et, demain, c'est certain, il se fera gronder, punir peut-être. Il faut l'avouer, il ne l'aura pas volé ! Le cœur gros d'inquiétude et de remords, le petit garçon s'est couché. Anne est au lit, elle aussi. La poupée Agnès est cassée. Une larme d'enfant roule jusqu'à l'oreiller. Anne, de toutes ses forces, lutte contre le sommeil. La porte s'ouvre. Voici la maman qui s'approche, se baisse sur la petite fille. Deux bras l'enserrent : « Maman, ne le grondez pas, il ne l'a pas fait exprès ! ».

À la Cour, des petites cousines sont venues passer quelques jours. Comme on s'amuse ! Et comme on se dépêche, en rentrant des promenades, de se déshabiller pour reprendre une nouvelle partie ! Vite, le chapeau jeté sur le lit ! Vite, les gants qui voltigent à travers la chambre ! Anne a vu le désordre, il la choque un peu d'abord : elle est très ordonnée. « Oh ! ton chapeau, tes gants sont restés là ! » Mais tout de suite, elle se reprend : « C'est vrai, tu es rentrée bien tard, tu n'as pas eu le temps de les ranger ! »

Une poupée cassée, c'est peu de chose, un chapeau qui traîne, encore moins. Mais des hommes qui offensent Dieu, qui refusent d'écouter sa voix, qui méprisent son amour ! Facilement, à cette pensée, Anne s'indignerait. Et pourtant... « O mon Dieu, pardonnez-leur, ils ne savent pas... Rendez-les bons ! »

C'est que l'Esprit de Conseil agit en l'âme de cette enfant. Il lui redit comme le Christ, le soir de la Cène : « Sans moi, tu ne peux rien faire, car tu es une pécheresse. Par le péché originel, tous les germes de péchés sont entrés en toi. Ne juge pas, si tu ne veux pas être jugée toi-même. Dieu seul sait ce que vaut le cœur de l'homme. Le Seigneur Jésus est venu sur la terre, non pour juger, mais pour sauver. »

### **« Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde »**

Aux cours de catéchisme, à la villa Sainte-Gertrude de Cannes, Mère Saint-Raymond a posé une question. Toutes les petites têtes levées, attentives, sont tournées vers elle. Les regards interrogent. La question est trop difficile. Personne ne sait répondre. Personne ? Mais si. Un doigt se lève. Sur un signe du professeur, la plus petite des élèves est prête à donner la réponse : c'est Nénette. D'une voix assurée, elle tranche la difficulté, avec les mots exacts, si clairement que tous les enfants présents ont parfaitement compris. « Cette petite fille sait donc tout ? », chuchote avec admiration Charlotte, une de ses compagnes qui a au moins trois ans de plus qu'elle. Non, cette petite fille ne sait pas tout – elle n'a pas même 6 ans – mais elle saisit, comme d'intuition, toutes les vérités qu'on lui enseigne au

catéchisme. Car, pour les lui expliquer, elle a un Maître d'un savoir infini, c'est l'Esprit-Saint qui donne aux tout-petits, quand il lui plaît et qu'il les trouve dociles, l'intelligence des paroles divines.

Le don d'intelligence, pour y répandre sa lumière, veut des cœurs purs. Mais c'est lui aussi qui fait les cœurs purs.

« Je veux que pour Jésus, mon cœur soit pur comme un lis. » Anne a écrit cela, un jour sur un petit morceau de papier, à côté du nom des neuf chœurs des Anges. Les Anges, elle le sait, sont absolument purs : ils n'ont jamais commis la plus petite faute. Anne les aime pour leur pureté, et parce que, sans cesse, ils voient la face de Dieu.

Être pure pour voir Dieu, c'est son désir constant. Dès maintenant, le connaître, dans la foi, le mieux possible, pour l'aimer davantage. Et puis, un jour, le voir, le connaître « comme il est », pour ne plus faire qu'un avec lui. Et déjà le posséder dans l'Eucharistie, afin de commencer avec lui cette union qui n'aura pas de fin.

Un jour, Anne a avoué à sa maman que, durant sa prière silencieuse – qui frappe précisément ceux qui assistent à ses côtés à la messe – elle dit à Jésus « qu'elle voudrait le voir ». Et comme sa mère, émue, lui fait cette objection : « Tu ne penses donc pas à mon chagrin, si tu allais le voir ? », simplement, elle explique : « Oh ! si, Maman, j'y pense, et je voudrais bien ne pas vous faire de peine. Mais Papa est déjà au ciel, vous irez, les autres aussi, puisque c'est notre but. »

### **« Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. »**

Anne a vu dans les yeux de sa maman un grand voile de tristesse. La cause, elle la sait bien. Alors, elle s'approche doucement : « Ne pleurez plus Maman, Papa chéri est au Ciel. Il est infiniment heureux, il nous voit, il nous aime, et puis, un jour, nous irons avec lui ». Chose étonnante, à 6 ans, à 7 ans, Anne sait consoler les grandes personnes. Les paroles qu'elle dit, si simplement, mais avec une telle conviction, sont messagères d'espérance et de paix. Dans cette petite fille, il y a une sagesse surprenante. Elle est – selon l'expression du psalmiste – « plus sage que ceux qui ont mission de l'instruire ». L'Esprit de Sagesse agit en elle. Il lui enseigne toutes choses. Il lui répète que rien n'arrive sans la permission divine, que de tout mal Dieu est assez puissant pour tirer un bien, et que tous ses vouloirs sont des vouloirs d'amour.

« Puisque Dieu le permet, c'est sûrement pour notre bien, affirme-t-elle. Je comprends bien qu'on ait de la peine, mais pourquoi se tourmenter ? Dieu est là, c'est lui qui permet tout... »

Elle laisse derrière elle comme un sillage de lumière qui chasse l'inquiétude et oriente vers l'éternité. Son cœur à elle n'est plus inquiet parce qu'il se repose en Dieu, son Père. « Notre Père, qui es aux cieux... » Elle vit profondément de cette parole de l'oraison dominicale, et tout devient alors pour elle d'une éblouissante simplicité.

**« Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. »**

« Heureux... Heureux... », disait le Seigneur Jésus, s'adressant à tous les hommes. Car il est venu nous faire partager son bonheur à lui. Mais il faut que nous sachions le trouver où il est. Et l'Évangile nous avertit que le secret du Royaume, caché à ceux qui se croient savants, est révélé aux tout-petits.

Une enfant de chez nous vient de nous le rappeler. Son message est aussi lumineux qu'il est simple : une seule chose compte aux yeux du Seigneur, c'est l'amour. Or « cet amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné » (Romains, V-5).

D'un religieux expérimenté, à qui elle avait cru devoir demander conseil au sujet de l'attitude qu'elle devait garder vis-à-vis de Nénette, Madame de Guigné avait reçu cette réponse : « Votre seul rôle est de ne pas gêner le Saint-Esprit. »

« Le principal agent, celui qui guide et meut les âmes, c'est l'Esprit-Saint », avait explicitement noté le docteur de l'Église qui a nom Jean de la Croix.

Marie-Dominique Poinsenot.

## La Cause

Cinquante ans se sont écoulés depuis le court passage de la petite Servante de Dieu, Anne de Guigné, ici-bas.

Il semble donc bien utile, aujourd'hui de faire le point sur cette enfant, car bien des esprits sont désireux de savoir « à quoi s'en tenir » :

– sur la Cause, d'abord... où en est-on à ce jour ?

– puis sur un certain nombre de questions qui se présentent parfois comme des critiques, des objections... la lumière, la vérité s'impose.

Nous ne nous sentons pas autorisé à faire aujourd'hui "l'historique" de la Cause en ce qui concerne directement la Servante de Dieu.

Disons cependant que, non seulement cette Cause n'est pas "stoppée" comme on l'a insinué plus d'une fois, mais que les choses s'éclairent de façon très heureuse. Retenons deux intéressantes précisions dont l'importance n'échappera pas à nos lecteurs :

– D’une part, le Saint-Office a donné sa réponse en ce qui concerne la possibilité, pour un enfant, d’arriver à la sainteté, non seulement par le martyre, comme ce fut le cas pour sainte Maria Goretti, mais d’y atteindre par la voie de l’héroïcité des vertus, comme ce serait le cas pour Anne de Guigné.

« On admet à Rome que l’héroïcité des vertus **peut exister** chez les enfants ayant l’usage de la raison et leur libre arbitre ;

- que cette héroïcité **peut être prouvée** ;

- qu’une Cause d’enfant par cette voie **peut être introduite**. »

La *Revue diocésaine d’Annecy* (février-mars 1956), prenant acte de cette réponse, ajoutait alors : « Le procès d’Anne de Guigné pouvait donc être repris au point où il avait été laissé en 1935... Le 10 janvier 1954, en effet, Mgr Cesbron nommait Mgr Parisio postulateur de la cause. En ce moment, à Rome, on étudie, sous la direction de Mgr Parisio, le procès informatif de 1932-1934. Cette étude sera longue. »

– D’autre part, il faut attendre maintenant qu’à son tour, après le Saint-Office, la *Sacrée Congrégation des Rites* ait rédigé une étude spéciale sur les règles concernant la façon de traiter les Causes d’enfants et d’adolescents.

Car, depuis le décret d’Urbain VIII en 1634, Rome n’a jamais eu à juger une Cause d’enfant « par la voie de l’héroïcité des vertus ». La procédure actuellement en vigueur ne concerne que les adultes.

Donc, à la question : « Où en est-on à ce jour ? », nous répondons :

1° Rome a déclaré explicitement qu’une enfant morte avant l’âge de onze ans, peut avoir atteint la sainteté « par la voie des vertus ». La question était doctrinale et elle relevait du Saint-Office.

2° Mais un nouveau problème a surgi : jamais encore Rome n’avait eu à juger ainsi d’une Cause d’enfant ! La question devenait juridique et elle relevait de la *Sacrée Congrégation des Rites*. Or, nous savons de source autorisée que cette Congrégation « est en train de rédiger une étude spéciale » à cet effet.

– Et puis, il y a eu le Concile Vatican II avec son souci d’“aggiornamento”, de mises à jour, de simplifications, avec son projet de refonte du Droit Canonique. Ne peut-on penser que la procédure des Causes sera reconsidérée, révisée ? Ne peut-on espérer que, précisément alors, la procédure concernant les Causes d’enfants sera instaurée ?

Quoi qu’il en soit, en attendant l’heure de la Providence, nous avons à prier et à agir pour que la Servante de Dieu Anne de Guigné continue d’être « connue, invoquée, aimée », pour qu’elle soit le « modèle » des enfants chrétiens – en espérant qu’elle sera un jour leur « patronne » ; pour qu’elle « leur apporte son

message et son exemple ».

Oui, que tous ceux qui ont compris Anne de Guigné, ne négligent rien pour maintenir très vivant le souvenir de Nénette. Ce qui importe, c'est que, grâce à son rayonnement, le Bon Dieu soit plus aimé. Et, comme elle disait si bien elle-même : « Le Bon Dieu ne peut pas nous le refuser, puisque c'est pour sa gloire ! »

### **Questions diverses – Réponses aux objections**

Ces questions ont été publiées sur le site sous le menu :

Cause de béatification / Réponses aux objections.

R.P. Moullin, Fils de la Charité.

Document recomposé et mise en page à partir d'un exemplaire original.

48<sup>e</sup> année – N° 3 – pages 66 à 94.